



Paris 19e
École élémentaire Barbarégre

BILAN PLU DES ENFANTS - JUILLET 2022

PARIS 19E

Troisième étape de révision du Plan Local d'Urbanisme parisien :
les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et le règlement

LE PLU DES ENFANTS

RÉFLEXION SUR LE PLU AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC MON ÉCOLE ENTRE HIER ET DEMAIN

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme parisien vers un PLU bioclimatique, le CAUE de Paris a proposé à la Ville de Paris de l'accompagner à travers des missions de sensibilisation et de réflexion auprès de publics variés : grand public et jeune public.

Parallèlement au dispositif de concertation proposé aux adultes, le CAUE de Paris a mis en place une démarche de sensibilisation et de réflexion à destination des enfants, à la demande de la Direction de l'Urbanisme, afin de recueillir leur regard sur la ville et leur vision du Paris de demain.

Entre le 11 avril et le 28 juin 2022, le CAUE de Paris est intervenu auprès d'une classe élémentaire « ambassadrice du PLU » (du CE1 au CM1), dans chaque arrondissement, afin d'inviter des enfants de tout Paris à imaginer de nouvelles règles d'aménagement pour le bâtiment de leur école.

Afin de recueillir leurs idées, deux ateliers, de 3h chacun, ont été menés dans chaque école :

- un premier atelier durant lequel les enfants ont dressé un premier état des lieux de leur école (architecture du bâtiment, hauteur, surface d'espaces plantés, fonctions présentes à l'intérieur du bâtiment...);
- un second atelier destiné à la réalisation, en maquette, du projet de l'école idéale.

Ce document présente spécifiquement :

- les ateliers réalisés dans l'école élémentaire Barbanègre, école ambassadrice du PLU pour le 19e arrondissement ;

- la synthèse des propositions effectuées par les enfants, en lien avec le projet de règlement réalisé par la Ville de Paris, et dans la continuité de leurs propositions concernant le Projet d'Aménagement D'une ville iDéale.



LE PLU DES ENFANTS

RÉFLEXION SUR LE PLU AUPRÈS DU JEUNE PUBLIC
MON ÉCOLE ENTRE HIER ET DEMAIN : DE NOUVELLES RÈGLES À IMAGINER

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE BARBANÈGRE

ÉCOLE AMBASSADRICE DU PLU DES ENFANTS POUR PARIS 19E

BILAN



13 élèves en classe de CE1



2 ateliers réalisés
les 15 et 21 avril 2022



1 dossier pédagogique à
destination de l'enseignante



école élémentaire Barbanègre,
7 rue Barbanègre, 75019 Paris

LE CAUE REMERCIE

- Madame Guevel, enseignante
intéressée et investie,

- Les élèves de CE1 enthousiasmés
par les ateliers.

« Les élèves sont très fiers d'avoir réalisé la
maquette de l'école ! »

Kristell Guevel, enseignante des CE1



1/ LES ATELIERS DANS LES CLASSES

ATELIER 1 État des lieux de l'école

1/ Quizz introductif du PLU 30 minutes

En introduction à l'atelier, un quizz a été proposé aux élèves.

Il a permis de revenir avec eux sur les grands principes de la ville durable, au travers de thématiques diverses : le changement climatique, la gestion de l'eau et des déchets, les énergies renouvelables, la mixité des fonctions, la mutualisation des espaces... Autant de sujets qui ont été abordés ensuite avec les élèves pour construire leur projet d'école du futur.

Afin d'observer les règles déjà appliquées dans leur quartier, un extrait cartographié du PLU aux environs de l'école a été présenté aux élèves. Dans la plupart des cas, l'école ne faisait l'objet d'aucune règle spécifique : les enfants ont alors pu inventer leurs lors de la phase de projet !

Enfin, une rapide présentation de l'architecture des bâtiments de l'école a été proposée aux élèves. Cela leur a permis de se familiariser avec les façades de leur école, mais également d'apprendre à définir le style et l'époque de cette construction.

LE QUIZZ DU PLU BIOCLIMATIQUE
VILLES DES PROXIMITÉS



8. EN VILLE, IL Y A PEU DE PLACE POUR CONSTRUIRE DE NOUVEAUX BÂTIMENTS.

ALORS, COMMENT FAIRE S'IL MANQUE UNE ÉCOLE OU UNE CRÈCHE DANS MON QUARTIER PAR EXEMPLE ?

MUTUALISER DES ESPACES
C'est-à-dire faire en sorte qu'un même bâtiment accueille plusieurs activités sur des temps différents.
École la journée et cours de couture le soir par exemple !

CONSTRUIRE DES SURELEVATIONS
C'est-à-dire construire au-dessus des bâtiments existants.

OCCUPER DES BÂTIMENTS VIDES
C'est-à-dire réaménager des espaces qui ne sont plus utilisés.



LE PLU, ÇA RESSEMBLE À QUOI ?
REGARDONS DE PLUS PRÈS...

POUR LE MOMENT, SUR LE BÂTIMENT DE L'ÉCOLE IL N'Y A AUCUNE RÈGLE PRÉCISE...
À NOUS DE LES INVENTER !



LÉGENDE

- École élémentaire Dombasle
- Intérêt patrimonial
- Bâtiment protégé
- à transformer en équipement
- Espace vert protégé - on ne peut pas construire !
- Obligation de construire des logements sociaux
- Règles particulières

L'ÂGE ET L'ARCHITECTURE DE MON ÉCOLE
ADAPTER UN BÂTIMENT AUX ENJEUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE CE N'EST PAS TOUJOURS FACILE, SURTOUT QUAND IL S'AGIT D'UN VIEUX BÂTIMENT !

MAIS AU FAIT, QUEL ÂGE A VOTRE ÉCOLE ? QUAND A-T-ELLE ÉTÉ CONSTRUITE ? PLUSIEURS INDICES PEUVENT NOUS AIDER, SAURIEZ-VOUS LES RETROUVER ?

contrainte autour de 1900



1900 Dombasle

1900 Dombasle

© CAUE de Paris



© CAUE de Paris

2/ État des lieux du bâtiment de l'école et de la cour

1 heure et 30 minutes

Les enfants se sont ensuite glissés dans la peau d'un architecte. Leur mission : adapter leur école aux enjeux du changement climatique. Mais avant de réaliser leur projet en maquette, ils ont d'abord réalisé l'état des lieux de la cour et du bâtiment de l'école.

Pour cela les élèves ont été divisés en 4 équipes et selon les thématiques déjà observées dans les « ateliers PADD » :

- **ville des proximités** : quelles activités l'école accueille-t-elle ou pourrait-elle offrir aux habitants du quartier ?

- **nature en ville** : quelle place la nature occupe-t-elle dans l'école ? Comment pourrait-on amplifier sa présence ?

- **ville dépolluée** : comment est générée l'électricité du bâtiment ? Comment les déchets sont-ils gérés ? Quelle place est offerte aux vélos, rollers, trottinettes ?

- **ville héritée** : quels sont les matériaux qui composent la façade du bâtiment ? Quelle harmonie avec les bâtiments environnants ? Quelles vues sur la ville ?

LE PLU DES ENFANTS
ÉTAT DES LIEUX DE L'ÉCOLE DOMINALE, PARIS 19e
ESPACE CONSTRUIT - LE BÂTIMENT DE L'ÉCOLE

VILLE DES PROXIMITÉS

LES DIFFÉRENTES FONCTIONS DE L'ÉCOLE
1. État des lieux de l'école
2. État des lieux du quartier
3. État des lieux de la ville
4. État des lieux de la cour
5. État des lieux de la façade

LE PLU DES ENFANTS
ÉTAT DES LIEUX DE L'ÉCOLE DOMINALE, PARIS 19e
ESPACE LIBRE - LA COUR

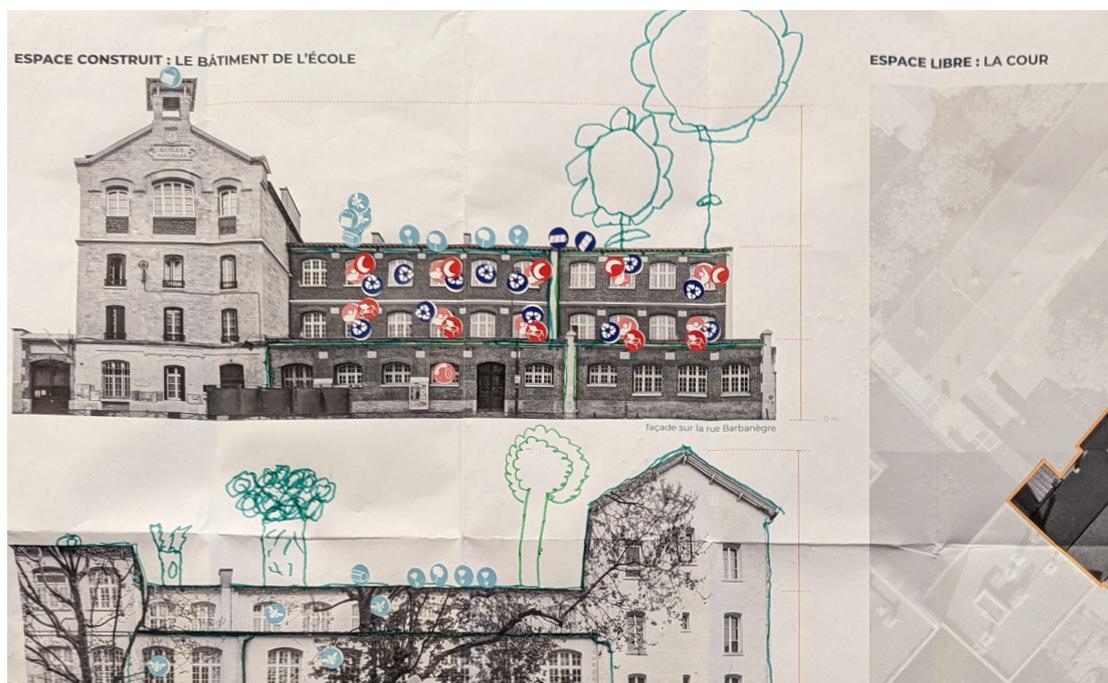
NATURE EN VILLE

LE PLU DES ENFANTS
ÉTAT DES LIEUX DE L'ÉCOLE DOMINALE, PARIS 19e
ESPACE DÉPOLLUÉE

VILLE DÉPOLLUÉE

LE PLU DES ENFANTS
ÉTAT DES LIEUX DE L'ÉCOLE DOMINALE, PARIS 19e
ESPACE HÉRITÉE

VILLE HÉRITÉE



ATELIER 1

État des lieux de l'école

3/ Synthèse commune de l'état des lieux

20 minutes

Tous les états des lieux thématiques ont été compilés au tableau et chaque groupe a présenté le résultat de son travail. Des premières pistes de projet ont émergé et ont été discutées collectivement.

Ville des proximités - les fonctions de l'école

Pour mieux rentabiliser l'espace, les enfants ont proposé, suite à leur diagnostic, d'utiliser le préau le week-end pour faire des fêtes et les salles de classe pour des cours du soir. La cour pourrait, selon eux, accueillir un cinéma en plein air et le toit une ferme urbaine.

Nature en ville - gestion de l'eau de pluie

Le sol de la cour étant totalement imperméable, il est proposé de modifier une partie du sol pour que l'eau puisse s'y infiltrer. Il est également proposé d'installer des récupérateurs d'eau de pluie au droit de certaines gouttières.

Nature en ville - végétation

À part les arbres qui apportent de l'ombre, la cour et le bâtiment de l'école ne sont pas plantés. Il est donc proposé de planter généreusement le bâtiment, la cour et le toit de l'école.

Ville dépolluée - énergies

Aucun dispositif de production d'énergie renouvelable n'est installé dans l'école. Les enfants ont alors proposé d'installer des panneaux solaires sur le toit.

Ville dépolluée - gestion des déchets

Pour gérer une partie des déchets de l'école, les enfants ont proposé d'installer des poubelles de tri dans chacune des salles de classe.

Ville dépolluée - mobilité

Il n'y a aujourd'hui pas de local à vélos dans l'école. Il est donc proposé d'en ajouter un et, si ce n'est pas dans l'école, dans un bâtiment à proximité immédiate de l'école. Il devrait dans l'idéal pouvoir accueillir 30 vélos ou trottinettes.

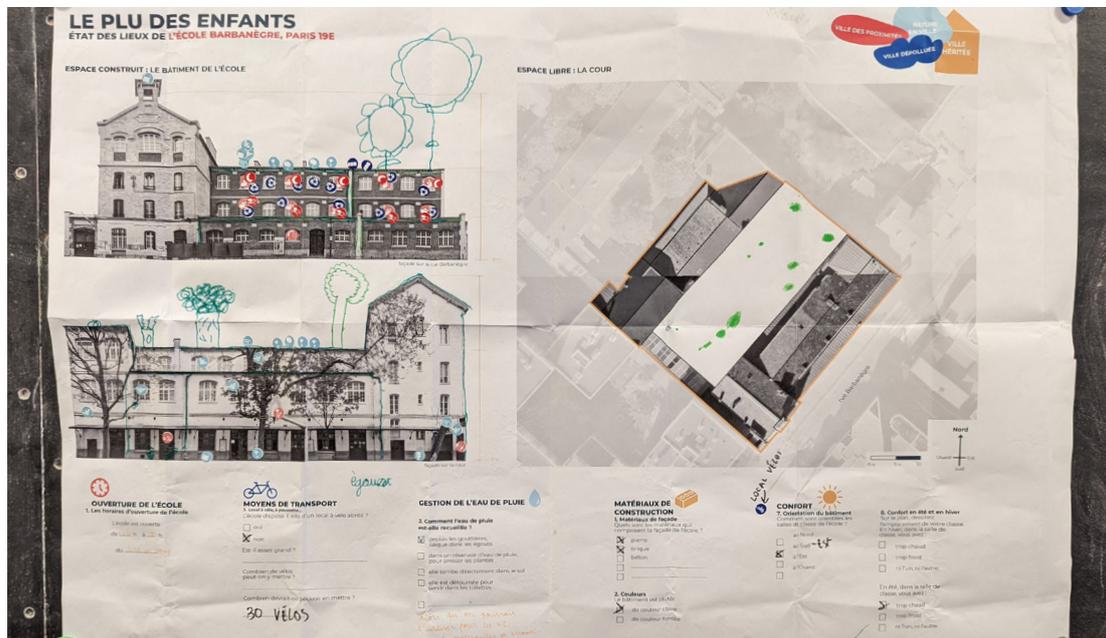
Ville héritée - mise en valeur du paysage et du bâtiment

Le bâtiment de l'école est en bon état et les matériaux qui le composent sont plutôt de couleur claire.

Il est néanmoins proposé d'enlever la plaque « école des filles - asile » car cette fonction n'existe plus.

Ville héritée - confort

Les élèves ont évoqué le fait qu'il fasse trop chaud dans la classe, notamment en été (elles sont orientées au sud-est). Pour résoudre ce problème, les enfants ont proposé d'installer des volets sur les façades ou de renforcer l'isolation existante avec des matériaux naturels





© CAUE de Paris

4/ Présentation de références

20 minutes

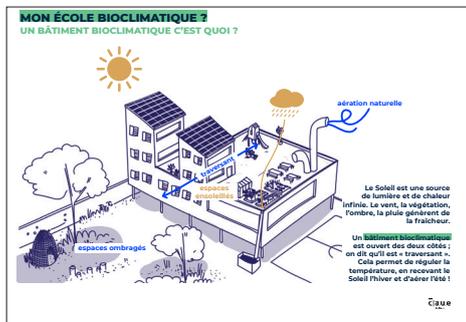
Écoles en paille, tours à vent, façades en panneaux photovoltaïques, locaux à vélos en bois intégrés à l'école, cours Oasis... Une série d'images de référence ont ensuite été présentées aux élèves. Elles leur ont permis d'imaginer plus clairement leur propre projet pour l'école.

Pour accompagner cette présentation, un jeu de cartes de références, classées par type d'espace (espace construit, espace libre et espace constructible) leur a été confié entre les deux ateliers.

5/ Fiche d'identité de l'école idéale

S'inspirant de ces références, les élèves ont été invités, entre les deux ateliers, à réfléchir individuellement à leur école idéale, au travers d'une « fiche d'identité » :

- au recto, plusieurs questions leur ont permis de construire un portrait précis de leur école ;
- au verso, ils ont pu la dessiner.



LE PLUS DES ENFANTS LA FICHE D'IDENTITE DE MON ECOLE BIOCLIMATIQUE IDEALE

Maintenant, à toi de jouer !
A l'aide des exemples vus en promenade, en classe et lors de tes lectures, imagine ta propre école bioclimatique du futur, en écrivant sa fiche d'identité !



Donne un **nom** à ton école : École fantastique

Quelles sont sa ou ses **couleurs** ? rouge et noir

Que se passe-t-il sur la **toiture** ? des arènes en bois

Et sur la **façade** ? des escaliers et une tour d'observation

Que peut-on trouver dans la **cour** ? des tables, tables et trampoline

Quelles **activités/fonctions** peut-on trouver dans ton école en dehors des heures de classe ? un laser game, cinéma, une piscine

L'école fantastique de Thelma, CE1 école Barbanègre, Paris 19e © CAUE de Paris



LE BÂTIMENT

- BUREAUX POUR LES ÉTUDIANTS
- PLACE DES FÊTES
- LASER GAME
- ~~TOBOGGAN~~ - ÉLECTRICITÉ
- CANTINE POUR LES SANS-ABRIS
- PLANTES
- POURBELLES DE TRI

LA COUR

- CINÉMA
- DES JEUX (CABANES, TOBOGGANS)
- RÉCUPÉRATEUR D'EAU DE PLUIE
- PISCINE
- MINI-RIVIÈRE AVEC BARRAGE
- VÉGÉTATION
- SOLS CLAIRS

- LE
- UN
- UNE
- PAN
- ÉC
- UN
- FLEU



ATELIER 2

Réalisation de la maquette de l'école idéale

1/ Échanges collectifs sur le projet à mener pour l'école

20 minutes

À partir de l'état des lieux réalisé lors de l'atelier précédent, des références, et des « fiches d'identité » remplies en autonomie par les élèves, un temps d'échanges a été proposé à l'ensemble de la classe. L'objectif : définir et s'entendre sur un projet commun pour l'école du futur.

Pour cela, des fiches thématiques ont été distribuées aux élèves. En petits groupes thématiques (**fonctions, énergies, déchets, eau et nature, paysage, confort**), les élèves ont alors proposé des améliorations spatialisées (sur le toit, dans le bâtiment ou dans leur classe) pour leur école. La cour de récréation, future cour Oasis aujourd'hui en cours de réalisation, n'a pas été travaillée par les élèves puisqu'ils ont déjà participé à des ateliers participatifs pour co-concevoir leur future cour.

Le fruit de ces réflexions a ensuite été présenté au reste de la classe. Chaque proposition a été inscrite au tableau et soumise au vote de tous les élèves.

Les idées proposées par les CE1 de l'école Barbanègre, 19^e arrondissement

Dans le bâtiment de l'école, il est proposé :

- de transformer les salles de classe en bureaux pour les étudiants le soir ;
- de créer une « place des fêtes » dans le préau ;
- d'aménager un laser game dans les parties de l'école qui ne bénéficient pas de lumière naturelle ;
- de construire un toboggan permettant de rejoindre la cour depuis la salle de classe tout en produisant de l'électricité ;
- que la cantine soit ouverte aux sans-abris en soirée ;
- de végétaliser les façades ;
- d'installer des poubelles de tri dans les classes ;
- d'installer une boîte à dons et une boîte à livres à proximité de l'entrée.

Dans la cour, qui serait idéalement ouverte le week-end, il est proposé :

- d'aménager la cour de sorte à pouvoir organiser des événements « cinéma en plein air » lors des soirées d'été ;
- d'ajouter des jeux (cabanes, toboggans...) ;
- de végétaliser la cour ;
- d'installer un récupérateur d'eau de pluie et une piscine ;
- d'aménager une rivière avec un barrage permettant de générer de l'électricité ;
- de remplacer le sol existant par un sol clair.

Enfin, **sur le toit,** les enfants ont proposé :

- de végétaliser la toiture en installant notamment un potager et en aménageant une forêt ;
- d'installer des panneaux solaires et une éolienne ;
- d'installer un compost à proximité du potager.

ATELIER 2

Réalisation de la maquette de l'école idéale

2/ Réalisation de la maquette

1h 30 minutes

Les élèves se sont répartis en 3 groupes :

- **espace construit** pour transformer le bâtiment et les façades de l'école ;
- **espace constructible** pour aménager le toit ou créer des surélévations ;
- **espace intérieur** pour penser l'aménagement de la salle de classe.

Chaque groupe a été chargé de représenter, par espace, les éléments qui apparaissaient au tableau. Toutes les productions des élèves ont été assemblées pour ne former qu'une seule et même maquette.

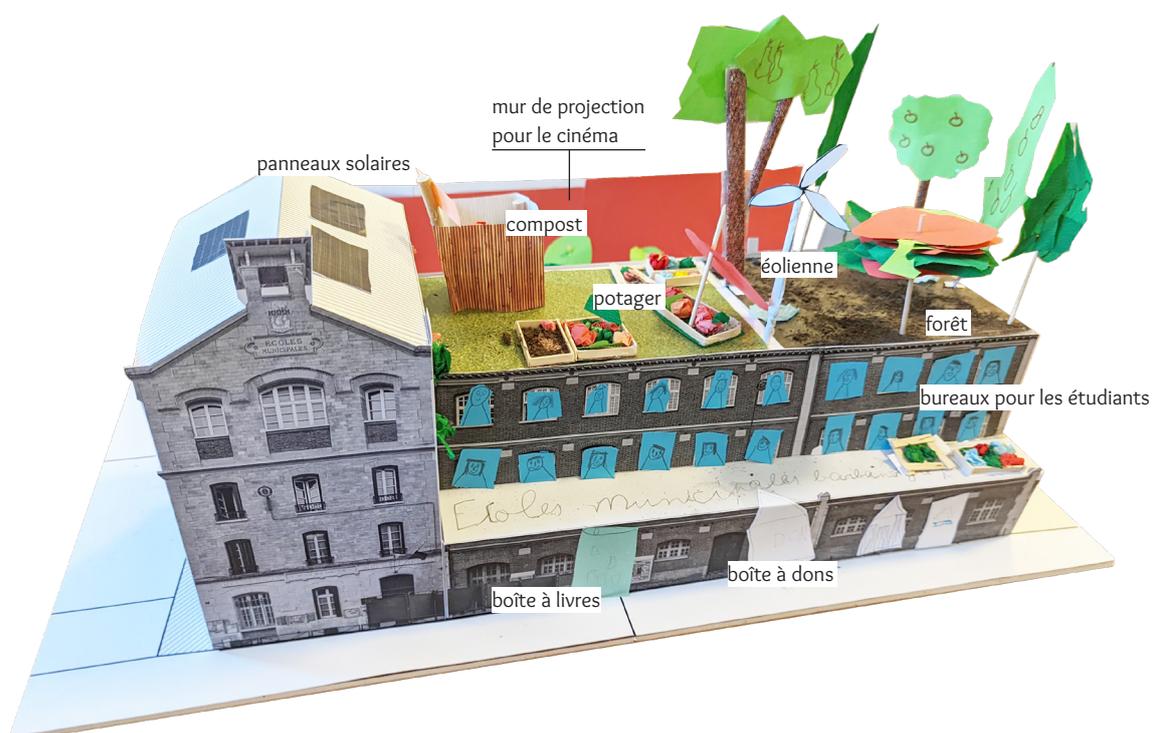
Cette dernière sera, quant à elle, ouverte tous les week-end. Le sol sombre aura été remplacé par un sol clair, de nouveaux jeux auront été aménagés (balançoires, cabanes, mur d'escalade, balancier...) et de l'eau (rivière et mare) permettra de rafraîchir la cour.

Sur le toit, on trouvera une forêt d'arbres fruitiers et un potager.

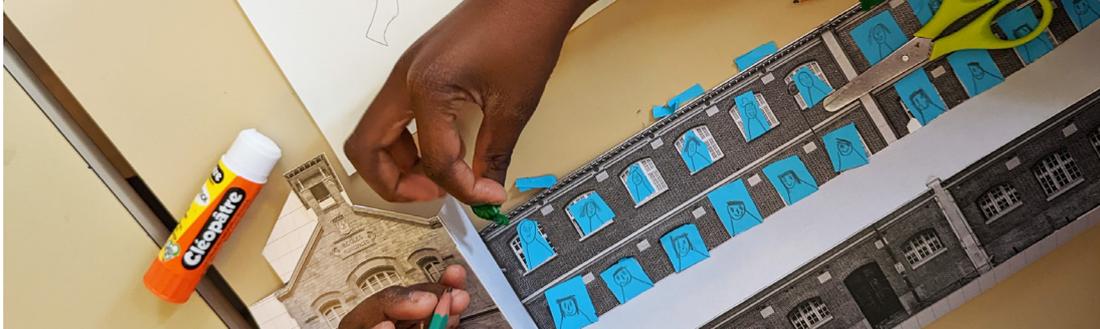
L'école sera presque autonome en énergie grâce à l'installation de panneaux solaires, d'une éolienne, d'un toboggan générant de l'électricité et du barrage de la rivière !

Dans **l'école Barbanègre du futur** des étudiants pourront utiliser les salles de classe en soirée pour réviser, et les habitants du quartier pourront utiliser le préau pour organiser des fêtes d'anniversaire par exemple. Lors des soirées d'été, des séances de cinéma en plein air pourront être organisées dans la nouvelle cour Oasis.

12



Mon école du futur idéale, école élémentaire Barbanègre © CAUE de Paris



© CAUE de Paris



Mon école du futur idéale, école élémentaire Barbanègre © CAUE de Paris

2/ SENSIBILISER ET COMMUNIQUER

DOSSIER PÉDAGOGIQUE Sensibiliser les enseignants à la démarche PLU

En amont des ateliers avec les enfants, le CAUE a réalisé un **dossier pédagogique** à destination des enseignants et de la communauté pédagogique. Ce document a été transmis aux 17 classes désignées « ambassadrices du PLU ». Le dossier contextualise la révision du PLU, définit les termes clés de la démarche, précise les objectifs des ateliers et met à disposition d'autres documents ressources.

Proposant ainsi une sélection d'ouvrages de référence à destination du jeune public, cet outil a largement été utilisé par les enseignants avant ou après les ateliers.

LE PLU DES ENFANTS DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Ca document pédagogique est à destination des enseignants. Il est en accès libre sur le site du CAUE de Paris dans la rubrique PLU des enfants.

QUEL REGARD SUR MA VILLE ?

Contexte global et enjeux
L'urbanisme français est confronté à une conjonction de mutations : les enjeux de l'habitat sont aujourd'hui au premier plan, en lien avec le climat et la transition énergétique. Le PLU est un document qui définit les orientations de l'aménagement urbain et de la planification de la ville. C'est un document qui définit les orientations de l'aménagement urbain et de la planification de la ville. C'est un document qui définit les orientations de l'aménagement urbain et de la planification de la ville.

LES OBJECTIFS
Sensibiliser les enseignants à la démarche PLU des enfants.
Présenter les enjeux de l'urbanisme et de la planification de la ville.
Présenter les enjeux de l'habitat et de la transition énergétique.

LES MÉTIERS
Architecte, urbaniste, paysagiste, ingénieur, économiste, sociologue, géographe, historien, philosophe, juriste, journaliste, enseignant, parent d'élève, élu local, citoyen.

LES ENJEUX
Le PLU est un document qui définit les orientations de l'aménagement urbain et de la planification de la ville. C'est un document qui définit les orientations de l'aménagement urbain et de la planification de la ville. C'est un document qui définit les orientations de l'aménagement urbain et de la planification de la ville.



REPÈRES

La révision actuelle du PLU parisiens. La Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris mène une large concertation pour la révision du PLU parisiens. Après une première phase de concertation sur le diagnostic territorial, et une seconde sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), la révision du PLU s'achève sur une phase de concertation sur le Règlement et les Orientations d'Aménagement et de Programmation (ROAP). Le règlement détermine, de façon précise, ce qui sera permis de construire et d'aménager. Il définit la parcelle, le bâtiment et le contenu de son permis de construire, relevant du Code de l'urbanisme. Le PADD définit l'orientation de la ville et les intentions de la commune, à l'échelle du quartier.

LE CALENDRIER DE LA RÉVISION

2019	2020	2021	2022
La ville de Paris lance la concertation sur le diagnostic territorial	Le PADD est adopté	Le ROAP est adopté	Le Règlement est adopté

LES MÉTIERS DE L'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE

Le métier d'urbaniste est le commanditaire d'un projet architectural ou territorial. Il est le chef de file de l'architecture, du paysage ou de l'urbanisme. C'est lui qui définit les enjeux et les besoins du projet. Le métier d'architecte peut être public ou privé, un maître d'œuvre ou un maître d'ouvrage, un promoteur immobilier, il est généralement le propriétaire du terrain qu'il veut aménager.

L'habitat

L'habitat est un bâtiment ou un ensemble de bâtiments. Pour cela, il définit son implantation, sa structure, choisit les matériaux, définit ses façades, son aménagement intérieur... Il peut également réhabiliter ou rénover un bâtiment existant.

L'urbanisme

L'urbanisme est le fait de concevoir l'habitat. Avant chaque projet, il faut répondre une demande d'autorisation (déclaration préalable de travaux, permis de construire en fonction de la nature du projet) auprès de la commune, qui mettra les demandes d'urbanisme à disposition des citoyens. Le métier d'urbaniste est de définir les orientations de l'aménagement urbain, en tenant compte des enjeux de la commune, de son territoire, de son patrimoine, de son environnement... Il définit les enjeux de l'aménagement urbain.

L'habitat

L'habitat est un bâtiment ou un ensemble de bâtiments. Pour cela, il définit son implantation, sa structure, choisit les matériaux, définit ses façades, son aménagement intérieur... Il peut également réhabiliter ou rénover un bâtiment existant.

L'urbanisme

L'urbanisme est le fait de concevoir l'habitat. Avant chaque projet, il faut répondre une demande d'autorisation (déclaration préalable de travaux, permis de construire en fonction de la nature du projet) auprès de la commune, qui mettra les demandes d'urbanisme à disposition des citoyens. Le métier d'urbaniste est de définir les orientations de l'aménagement urbain, en tenant compte des enjeux de la commune, de son territoire, de son patrimoine, de son environnement... Il définit les enjeux de l'aménagement urbain.

LE LEXIQUE DU BIOCLIMATIQUE

Orientation et ventilation du bâtiment

L'orientation du bâtiment est le fait de définir l'angle du toit et de l'alignement du bâtiment par rapport à l'axe Nord-Sud. C'est un paramètre clé de la bioclimatique car il influence l'exposition au soleil et au vent. Une orientation optimale permet de maximiser les gains solaires en hiver et de minimiser les pertes de chaleur en été.

Biodiversité et gestion de l'eau pluviale

La biodiversité est la variété des formes de vie qui existent sur Terre. La gestion de l'eau pluviale est le fait de collecter, stocker et utiliser l'eau de pluie. Ces deux notions sont liées car une biodiversité riche favorise l'infiltration de l'eau dans le sol, ce qui permet de réduire les risques d'inondation et de recharger les nappes phréatiques.

Multiplicité des fonctions

La multiplicité des fonctions est le fait de concevoir un bâtiment qui peut servir à plusieurs usages. Cela permet de réduire les coûts de construction et d'augmenter l'efficacité énergétique du bâtiment.

Énergie et déchets

Dans un bâtiment, nous utilisons quotidiennement de l'énergie, principalement l'électricité et le gaz. Mais nous pouvons réduire la quantité de gaz et de CO2 que nous produisons en utilisant des matériaux biosourcés et en adoptant des comportements éco-citoyens.

Matériaux clairs et naturels

Les matériaux clairs et naturels sont ceux qui sont fabriqués à partir de ressources renouvelables et qui ont une faible empreinte carbone. Ils permettent de réduire les émissions de CO2 et de favoriser la santé humaine.

Héritage architectural et naturel

L'héritage architectural est le fait de préserver les bâtiments et les sites historiques. L'héritage naturel est le fait de protéger les espaces verts, les parcs et les jardins. Ces deux notions sont liées car un patrimoine riche contribue à la qualité de vie et à la résilience des villes.

LECTURES

700 ANS À PARIS

- Album
- de 10 à 12 ans
- éd. Actes Sud junior
- à partir de 3 ans

100 ans d'un immeuble parisien - de la rue de Valenciennes à la rue de Valenciennes

- Album
- de 10 à 12 ans
- éd. Actes Sud junior
- à partir de 3 ans

Le Royaume de Michel

- Album
- de 10 à 12 ans
- éd. Actes Sud junior
- à partir de 3 ans

ÉCHANGES, DÉBATS, JEUX

DÉBATS

- Lire un album jeunesse et d'appuyer sur les images et l'histoire, pour débattre.
- Montrer une vidéo, relancer les passages marquants et les questions.
- Participer à un échange collectif, donner son point de vue.

DÉBATS

- Tester de reconnaître les époques des immeubles parisiens, en se baladant dans son quartier.
- Rechercher les lieux (logis, ateliers) et composer la façade de l'immeuble de la rue de Valenciennes.
- Colorier et compléter la fresque du PADD (à la fin du dossier pédagogique).

La Fresque du PADD - la ville du futur, ça ressemble à...



La Fresque du PADD - la ville du futur, ça ressemble à...

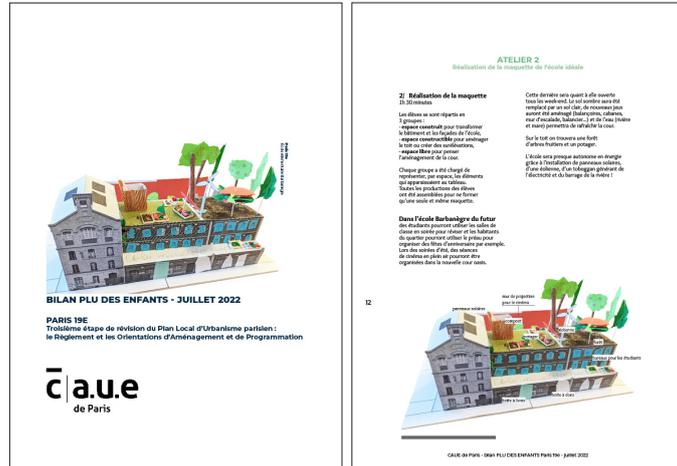


3/ RESTITUTION DES ATELIERS

DISPOSITIFS DE RESTITUTION MIS EN PLACE Rendre compte du travail effectué auprès de tous les acteurs

Ce document de restitution à destination de la mairie du 19e arrondissement

Des bilans par arrondissement ont été réalisés. À destination des mairies d'arrondissement et des écoles concernées, ils permettent d'avoir un aperçu global du travail effectué et de la vision des enfants sur leur territoire.



Organiser un évènement de restitution commun à toutes les écoles ambadrices

Afin de valoriser les travaux des enfants, un évènement de restitution est à prévoir.

Seront exposés et présentés lors de cet évènement :

- les travaux réalisés lors de la phase de diagnostic (cartes sensibles notamment) ;

étape #1
diagnostic

- les collages de villes idéales ;
- les Projets d'Aménagement D'une ville iDéale ;

étape #2
PADD

- les maquettes d'écoles du futur réalisées en phase 3.

étape #3
règlement



Promenade au village Saint-Paul, école élémentaire Littré, Paris 6e © Jacques C., Ville de Paris, DU/SSC

LES ÉCOLES « AMBASSADRICES DU PLU »

Paris Centre

19 mai et 9 juin 2022
École élémentaire d'Argenteuil
Classe de CE2

5e arrondissement

18 mai et 1er juin 2022
École élémentaire des Boulangers
Classe de CE2

6e arrondissement

21 avril et 12 mai 2022
École élémentaire Littré
Classe de CE2

7e arrondissement

14 et 22 avril 2022
École élémentaire Eblé
Classes de CE2 et CM1

8e arrondissement

11 avril et 9 mai 2022
École élémentaire de la Bienfaisance
Classe de CM1

9e arrondissement

8 et 15 juin 2022
École élémentaire Buffault
Classe de CE1

10e arrondissement

18 et 25 mai 2022
École élémentaire de l'Aqueduc
Classe de CE2

11e arrondissement

30 mai et 13 juin 2022
École élémentaire Godefroy Cavaignac
Classe de CE1

12e arrondissement

9 et 16 juin 2022
École élémentaire EA 10 Lamoricière
Élèves de CM1

13e arrondissement

1er et 16 juin 2022
École élémentaire Franc-Nohain
Classe de CM1

14e arrondissement

23 mai et 10 juin 2022
École élémentaire Pierre Larousse
Classe de CE2

15e arrondissement

16 et 23 mai 2022
École élémentaire Dombasle
Classe de CE2

16e arrondissement

24 et 28 juin 2022
École polyvalente des Belles Feuilles
Élèves de CE2

17e arrondissement

10 et 24 mai 2022
École élémentaire Saint-Ouen
Classe de CE1

18e arrondissement

20 et 27 juin 2022
École élémentaire Philippe de Girard
Classe de CM1

19e arrondissement

15 et 21 avril 2022
École élémentaire Barbanègre
Classe de CE1

20e arrondissement

20 et 27 juin 2022
École élémentaire Bretonneau
Élèves de CE1/CE2



7 rue Agrippa d'Aubigné
75004 Paris

01.48.87.70.56
contact@caue75.fr
www.caue75.fr

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris a été fondé en 1981. Il s'agit d'un organisme départemental, créé par la loi sur l'architecture de 1977, pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale en informant, conseillant et sensibilisant le public à ces thématiques.